JOURNÉE D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION À SÉTIF

Les risques majeurs en débat

«La définition que je donne du risque majeur, c'est la menace sur l'homme et son environnement direct, sur ses installations, la menace dont la gravité est telle que la société se trouve absolument dépassée par l'immensité du désastre», dixit Haroun Tazieff.

A l'heure du changement climatique, la prévention des risques naturels constitue un enjeu majeur de notre temps. Sa prise en compte au niveau local s'avère plus que jamais nécessaire pour pouvoir comprendre, connaître, appréhender les risques auxquels nous sommes exposés et savoir en réduire les dommages. C'est dans ce contexte qu'une journée d'information et de sensibilisation a été organisée, mardi, à la salle de conférences Mouloud-Kacem-Naït-Belkacem du second pôle universitaire de Sétif par la direction de la Protection civile de la wilaya de Sétif. Durant cette journée, le directeur de wilaya de la Protection civile, le colonel Guenifi, a présenté deux communications dignes d'intérêt. La première concerne le thème du plan Orsec et la seconde traite du risque des inondations. Ces deux interventions ont été suivies d'un long débat. D'emblée, le responsable des sapeurs-pompiers de Sétif a tenu à définir les risques majeurs. «D'une manière générale, le risque majeur se caractérise par de nombreuses victimes, un coût important de dégâts matériels et des impacts sur l'environnement. Ainsi la société comme l'individu doivent s'organiser pour y faire face. Et c'est logiquement que l'Organisation des Nations unies (ONU) a instauré, depuis 1992, une journée internationale pour la prévention des catastrophes dans le cadre de son programme appelé aujourd'hui «Stratégie internationale pour la prévention des catastrophes (SPIC)», a affirmé le colonel Guenifi.

Dans son intervention, le directeur de wilaya de la Protection civile a mis en exergue le risque constant des inondations dans notre pays. «Les inondations représentent un risque naturel qui peut causer des pertes en vies humaines, des dégâts matériels et la dégradation de l'environnement. Dans la triste liste noire des victimes, et à l'échelle du bassin méditerranéen, les risques d'inondation viennent en deuxième rang derrière les risques sismiques, mais ils occupent en revanche le premier rang sur le plan de fréquences d'occurrences. L'Algérie n'échappe pas à cette règle.

Les catastrophes les plus fréquentes et les plus meurtrières pour le pays sont la récurrence terrible des inondations. Les inondations de Bab El-Oued, ou encore celles très récentes de Ghardaïa (2008) restent gravées dans la mémoire des Algériens», avait affirmé le sapeur-pompier. Et d'insister : «Dans notre pays, et en raison de pressions économiques, sociales, foncières ou encore politiques, les cours d'eau ont souvent été aménagés, couverts, déviés, augmentant ainsi la vulnérabilité des populations et des biens. Pour remédier à cette situation, l'amélioration de la prévision et de la prévention des inondations reste l'outil essentiel de l'Etat. Une meilleure information des populations exposées et la diminution de la vulnérabilité des biens situés dans les zones inondables sont à privilégier. Cependant, si l'État et les communes ont des responsabilités dans ce domaine, chaque citoyen doit aussi contribuer à se protéger efficacement et diminuer sa propre vulnérabilité.

Imed Sellami

ANNABA

Grève générale des pharmaciens à partir du 12 novembre

Après une vaine attente de la levée de la mesure de résiliation des conventions appliquée à l'encontre de trois des leurs depuis le mois d'août 2008, quelque 200 pharmaciens et gérants d'officine de la wilaya de Annaba ont décidé d'une journée de grève reconductible.

Prévue pour être déclenchée à partir du 12 novembre, cette grève se veut être l'expression d'un ras-le-bol difficilement contenu face à ce que les pharmaciens qualifient de représailles appliquées à leur encontre par la direction locale de la Caisse nationale des assurances sociales de Annaba (Cnas).

A l'appui de leur préavis émis le 2 novembre et transmis à toutes les instances de l'Etat concernées, ils précisent : «Les représailles qui s'apparentant à des sanctions professionnelles et financières à l'encontre de trois de nos confrères n'ont toujours pas cessé malgré les engagements d'annulation pris par le directeur de la Cnas Annaba.

Notre mouvement de protestation se veut être un appel lancé à destination des pouvoirs publics pour mettre un terme à cette situation .» Le pourrissement qui caractérise les activités de ce secteur socio-économique dans la wilaya de Annaba est mis en relief par les perturbations enregistrées ces derniers jours.

C'est notamment le cas au niveau de la majorité des pharmacies tant dans le domaine de l'approvisionnement que dans celui de la disponibilité de médicaments destinés aux malades chroniques bénéficiaires du tiers payant. Déterminés à imposer leurs revendications dont la levée de la mesure de suspension de la convention des 3 des leurs, les pharmaciens affirment être mobilisés et solidaires.

Rappelons que lors de la réunion de concertation tenue le 18 août 2008, différents problèmes (retards de paiement et de l'application du système de la carte électronique Chiffa) ont été étudiés et des solutions préconisées.

En effet, les deux parties (pharmaciens/Cnas) étaient arrivées à un accord pour solutionner en totalité ou en partie certains de ces problèmes. Trois mois après, on en est à la case départ. L'intransigeance de la direction Cnas à annuler sa décision portant résiliation de la convention prise à l'encontre de trois pharmaciens risque d'accentuer la crise.

Med Ali Khellaf

ADRAR

L'état civil pointé du doigt

Peu avant 9h, des groupes de personnes se forment déjà devant l'entrée de l'état civil. Un jeune homme d'une vingtaine d'années nous apprend que «l'ouverture se fait au gré du responsable. Parfois, c'est 9h30, parfois un peu plus».

Le groupe devient plus compact, les langues se délient un peu plus et chacun dit ce qu'il pense. Tous ont un point commun : des papiers à légaliser ou des extraits d'acte de naissance ou de décès.

Puis arrive la personne censée procéder à l'ouverture de la grille. Les 9 h sont dépassées. Devant des guichets vides s'entassent les citoyens, l'ordre n'est pas respecté et le désordre règne. Puis surgit un agent de l'intérieur qui s'empresse de s'emparer de cette pile de documents qui gît depuis un bon moment. Vérification oblige et le lot rejoint un coin en attendant que celui désigné pour la signature se présente. Rien à l'horizon. Devant les guichets, les demandeurs deviennent nombreux et on ne peut plus contenir cette foule qui grossit à vue d'œil. Dans un coin, une vieille sans doute affaiblie par l'âge ne comprend pas pourquoi cette cohue, ce laisser-aller et dans un soupir qui en dit long précise : «Ah ! jadis, tout se faisait dans les règles de l'art. Tout le monde était à son poste à l'heure indiquée. Aujourd'hui, personne ne s'en soucie, personne ne prend soin des personnes âgées.» En effet, l'état civil d'Adrar demeure telle l'épée de Damoclés. On n'est pas encore sortis de l'auberge.

El-Hachemi S.

Les donneurs de sang à l'honneur

Au courant de cette semaine, la direction de l'hôpital d'Adrar a eu l'heureuse initiative de convier à l'école para-médicale tous les fidèles donneurs de sang. Afin de rehausser pareil évènement, le DAS, le DAL et le DSP furent également invités.

Rappelons au passage que cette école vient de subir des aménagements importants au niveau des blocs réservés à l'hébergement et la restauration.

La salle de réunions et l'amphithéâtre ont connu eux aussi une amélioration considérable qui ont permis justement d'accueillir dans des conditions favorables les donneurs de sang qui n'ont jamais hésité pour sauver une vie.

Le message qu'ont voulu faire passer les organisateurs de l'évènement est celui de convaincre le plus de gens de donner leur sang. De cette manière, ils multiplient les chances de survie des malades. Même les agents de la Sûreté nationale ont fait preuve de cet élan de solidarité et des équipes médiales ont fait le déplacement afin de recueillir ce précieux liquide. Des présents furent distribués à tous les donneurs et promesse a été faite de perpétuer ce genre de distinction.

E. H. S.

RELIZANE

Découverte d'un nouveau-né à Boudaoud

Un nouveau-né vivant a été retrouvé lundi dans un panier à quelques mètres de la mosquée de la ville de Bendaoud. Le bébé a été transféré à la pouponnière de l'établissement hospitalier public Mohamed-Boudiaf du chef-lieu de Relizane. Les éléments de la police judiciaire de la surêté urbaine de Bendaoud ont ouvert une enquête afin d'identifier la mère.

126 logements LSP livrés

La journée de lundi est à marquer d'une pierre blanche pour les 126 heureux acquéreurs de logements LSP. Un rêve qui a fini par se réaliser. La distribution a été effectuée par le promoteur, en présence des autorités locales, à leur tête le secrétaire général de la wilaya qui a mis en exergue les efforts déployés par l'Etat pour satisfaire la demande.

A. Rahmane

TÉLÉPHÉRIQUE À CONSTANTINE

De nouveaux projets pour la wilaya

Des experts étudient à Constantine la possibilité de réaliser trois nouveaux téléphériques, a indiqué mardi le wali. Ces professionnels du groupe austro-helvétique Garaventa, spécialisé dans les transports par câble, doivent «concevoir le tracé des trois lignes prévues dans le projet d'extension de ce moyen de transport moderne urbain», a-t-il précisé. Le projet, qui s'inscrit dans le cadre du programme quinquennal 2009-2013, consiste à «renforcer le transport par câble dans la ville par la réalisation de trois nouvelles lignes aériennes d'une longueur totale de 9 km», a indiqué le directeur des transports.

La première de ces dessertes aura à relier la zone urbaine à forte densité démographique de Békira aux environs immédiats du Centre hospitalier universitaire (CHU), un point situé sur les hauteurs de la cité Emir-Abdelkader. La deuxième ligne reliera le quartier de Sidi Mabrouk à la place Kerkri en plein centre-ville, tandis que la troisième reliera l'université Mentouri à la gare ferroviaire centrale, a précisé le même responsable.

Le groupe Garaventa, représenté dans une trentaine de pays, a déjà réalisé le premier téléphérique de Constantine, rappelle-t-on. 33 télécabines d'une capacité de 15 personnes chacune assurent depuis le 5 juin dernier une liaison entre un quartier de la vieille ville et les hauteurs de la cité Emir-Abdelkader avec une station intermédiaire au CHU.

APS